



**RECHERCHE QUALITATIVE SUR LES
GUICHETS AUTOMATIQUES BITCOIN
DANS LES COMMERCE CANADIENS
- Sommaire exécutif -**

**Préparé pour :
L'Agence du revenu du Canada
Mars 2018**

Numéro d'inscription de la ROP : ROP 066-17

Numéro du contrat : 46575-189946/001/CY

Coût du contrat : 32 973,40 \$

Date d'attribution du contrat : 21 décembre 2017

Date de livraison : 22 mars 2018

This report is also available in English.

Pour de plus amples renseignements :

Relations Médias/Media Relations

Agence du revenu du Canada/Canada Revenue Agency

555, avenue MacKenzie 4^e étage/4th Floor – 555 MacKenzie Avenue

Ottawa (Ontario) K1A 0L5

media.relations@cra-arc.gc.ca



4145, chemin North Service, Burlington (Ontario) L7L 6A3, 905-577-4040

www.sageresearch.ca

SOMMAIRE

Les cryptomonnaies, comme le bitcoin, sont difficiles à retracer en raison de leur nature décentralisée, de sorte qu'elles échappent au contrôle des banques centrales, des institutions financières et des gouvernements. Cette décentralisation peut donner lieu à des cas d'inobservation des règles fiscales en raison de la sous-déclaration ou de la non-déclaration d'un revenu ou de gains en capital. Les cryptomonnaies font également partie de la nouvelle façon de faire des affaires par voie numérique. L'Agence du revenu du Canada veut comprendre comment les cryptomonnaies modifient la façon dont les Canadiens font des affaires et comprennent leurs obligations fiscales.

Le présent projet de recherche qualitative visait à étudier l'usage du bitcoin et d'autres cryptomonnaies en menant une étude auprès de propriétaires de commerces canadiens qui ont des guichets automatiques bitcoin dans leurs établissements. Tous les guichets automatiques traitaient le bitcoin, mais environ la moitié traitait une ou plusieurs autres cryptomonnaies. Les participants ont été interrogés au sujet des autres cryptomonnaies traitées par leur guichet automatique, mais comme la plupart de leurs commentaires concernaient le bitcoin, le présent rapport fait généralement référence au bitcoin. L'Agence veut comprendre les raisons de l'installation d'un guichet automatique bitcoin dans un commerce, la valeur perçue d'un tel appareil pour les commerces et leurs clients, et les attitudes à l'égard de l'observation fiscale dans le monde commercial de la cryptomonnaie.

Les principaux objectifs de la recherche étaient d'étudier les éléments suivants :

- le processus décisionnel à l'origine de l'installation d'un guichet automatique bitcoin (p. ex., décision opérationnelle personnelle ou directive d'entreprise);
- les perceptions de qui sont les utilisateurs des guichets automatiques bitcoin;
- les raisons pour lesquelles les clients des commerces utilisent les guichets automatiques bitcoin;
- la valeur perçue des guichets automatiques bitcoin pour les commerces et leurs clients;
- les façons possibles d'intégrer les guichets automatiques bitcoin et le bitcoin aux activités actuelles des commerces;
- toutes les procédures normales d'exploitation utilisées pour surveiller le change de devises au moyen de transactions aux guichets automatiques bitcoin ou avec les clients (p. ex., connaissance potentielle ou ignorance volontaire d'activités illicites).

L'Agence utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche pour :

- mettre au point ses méthodes de vérification et améliorer ses capacités d'évaluation des risques en comprenant mieux la valeur perçue des guichets automatiques bitcoin;
- améliorer les efforts d'éducation concernant l'observation des règles fiscales applicables au bitcoin en comprenant mieux qui sont les propriétaires des commerces et quels facteurs financiers, sociaux, culturels et géographiques influencent leur comportement.

Vingt entrevues téléphoniques individuelles approfondies ont été menées du 24 janvier au 9 février 2018 auprès de commerces de détail qui ont un guichet automatique bitcoin sur les lieux. L'échantillon de participants interrogés comprenait divers types de commerces de détail de différentes régions du Canada. Les participants admissibles étaient les propriétaires ou les gérants d'un commerce. Un des participants travaillait pour le siège social d'une chaîne qui avait des guichets automatiques bitcoin dans plusieurs de ses établissements.

Il s'agissait d'une recherche qualitative et non quantitative. Par conséquent, les résultats reflètent l'opinion des participants concernant les sujets examinés et ne peuvent pas être considérés comme étant l'opinion de l'ensemble de la population sur le plan statistique. La recherche qualitative permet toutefois d'obtenir des réponses riches et approfondies qu'il n'est pas possible d'obtenir au moyen d'autres méthodes de recherche. L'aperçu et l'orientation fournis par la recherche qualitative en font l'outil tout désigné pour étudier les opinions et les expériences des détaillants ayant un guichet automatique bitcoin dans leurs établissements.

Contexte de la recherche

Nombre et répartition des guichets automatiques bitcoin au Canada : Le nombre de commerces canadiens ayant un guichet automatique bitcoin est petit, mais augmente. Par exemple, de la mi-décembre 2017 à la troisième semaine de février 2018, le nombre d'établissements possédant ce type de guichet a augmenté de plus de 20 %. La liste compilée pour cette recherche comprenait 300 commerces.

C'est dans les dépanneurs que l'on retrouve le plus fréquemment les guichets automatiques bitcoin. Viennent ensuite les cafés et les bars ou pubs. On trouve également ce type de guichets dans de nombreux types de commerces, bien qu'ils soient peu nombreux.

Prix du bitcoin : Le prix du bitcoin au cours des mois précédant et durant la recherche était très instable. Du début octobre à la mi-décembre 2017, le prix du bitcoin est passé d'environ 5 500 \$ à un peu plus de 25 000 \$. Il a ensuite chuté à environ 10 500 \$ vers la fin des travaux de recherche le 9 février 2018.

Entente des participants concernant les guichets automatiques bitcoin : En général, les participants n'étaient pas propriétaires des guichets, qui appartenaient plutôt à un opérateur de guichet automatique bitcoin. Qui plus est, les participants n'avaient pas accès aux renseignements sur les transactions effectuées au moyen des guichets. Les participants ont également déclaré qu'ils ne sont pas tenus de surveiller qui utilisent les appareils ou les raisons pour lesquelles les utilisateurs se servent de ces appareils. Leurs perceptions des utilisateurs des guichets automatiques bitcoin reposent essentiellement sur une observation ponctuelle des utilisateurs et sur les conversations occasionnelles qu'ils ont eues avec eux, et le niveau d'attention qu'ils accordent aux utilisateurs des guichets automatiques bitcoin dans le cadre de leurs activités varie d'un participant à l'autre.

Tous les participants ont affirmé que leur obligation envers l'opérateur de guichets automatiques bitcoin se résume à lui fournir de l'électricité et Internet. La majorité des participants ont déclaré que c'est tout ce qu'ils ont fait. Certains participants ont aussi mentionné qu'ils assuraient la sécurité physique de l'appareil et veillaient à ce qu'il soit fonctionnel, ou qu'ils aidaient les nouveaux utilisateurs en leur fournissant des instructions de base, si leur personnel avait le temps, l'intérêt et les connaissances nécessaires pour le faire. Un seul participant gérait l'argent conservé

dans le guichet automatique bitcoin; pour les autres participants, cette responsabilité incombait plutôt à l'opérateur du guichet.

Évaluation générale des connaissances des participants sur le bitcoin et les cryptomonnaies : L'une des théories relatives aux « pionniers » dans l'utilisation de guichets automatiques bitcoin est qu'il s'agit de passionnés de bitcoin et de cryptomonnaie et que leur intérêt personnel les a poussé à installer ce type d'appareil dans leur commerce. Cette théorie ne s'appliquait en fait pas à la plupart des participants. En effet, la plupart des participants ont installé un guichet automatique bitcoin dans leur commerce simplement pour faire croître leurs affaires, l'augmentation de l'achalandage et l'obtention d'un revenu par l'intermédiaire de l'opérateur du guichet automatique bitcoin étant les deux raisons invoquées le plus souvent. Pendant les entrevues, la plupart des participants n'ont pas été perçus comme des experts ou des passionnés et ne se sont pas décrits comme tels. Un seul participant parmi les 20 participants interrogés était clairement un passionné de bitcoin et de cryptomonnaie. Ce participant échangeait lui-même de la cryptomonnaie et affirmait que la « principale raison » pour laquelle il avait fait installer un guichet automatique bitcoin dans son commerce était notamment pour son usage personnel.

Niveau d'utilisation

La majorité des participants ont indiqué que le guichet automatique bitcoin était en moyenne utilisé par deux à cinq personnes par jour. Certains participants ont indiqué que le guichet était utilisé en moyenne par plus de cinq personnes par jour, et plusieurs participants ont affirmé qu'il était utilisé par 10 personnes ou plus par jour. L'estimation la plus élevée a été fournie par le propriétaire d'un dépanneur, qui affirmait que le guichet était utilisé par 20 à 30 personnes par jour.

Voici quelques observations des participants concernant les tendances d'utilisation :

- Il faut du temps avant que l'utilisation d'un nouveau guichet automatique bitcoin gagne en popularité. Cela s'explique par le fait que presque tous les utilisateurs ne sont pas des clients existants, mais plutôt des gens qui visitent le commerce spécifiquement pour utiliser le guichet automatique bitcoin. Il faut du temps aux personnes intéressées à utiliser un guichet automatique bitcoin pour découvrir son emplacement.
- Certains participants ont déclaré que le niveau d'utilisation de leur guichet automatique bitcoin a diminué dans la foulée de la chute du prix du bitcoin après la hausse de décembre 2017, et que l'utilisation a augmenté au cours des derniers mois de 2017 à mesure que le prix du bitcoin a augmenté. Les participants ont supposé que cette tendance était attribuable à l'intérêt que suscitait le bitcoin chez les utilisateurs comme moyen d'investissement. Le participant qui est un passionné de cryptomonnaie a plutôt émis un avis contraire : selon lui, l'utilisation du guichet a généralement augmenté à mesure que le prix du bitcoin a diminué. Encore une fois, cette tendance semblait être influencée par les investissements en bitcoin.

Raisons de l'installation d'un guichet automatique bitcoin

Prise de la décision d'installer un guichet automatique bitcoin : La vaste majorité des participants ont déclaré qu'ils ont décidé de faire installer un guichet automatique bitcoin dans leur commerce après une visite de vente d'un opérateur de guichets automatiques bitcoin. Certains participants ont indiqué qu'ils avaient eux-mêmes entamé le processus d'installation d'un guichet automatique bitcoin dans leur commerce.

On a demandé à certains participants quel « boniment » a utilisé l'opérateur. La première chose qu'ont mentionnée ces participants est que l'opérateur leur a dit que l'installation d'un guichet automatique bitcoin ferait augmenter l'achalandage de leur commerce, ce qui aiderait à faire augmenter leurs ventes. Dans son boniment, l'opérateur n'a toutefois pas parlé abondamment de la rétribution financière qu'il versera directement à l'exploitant du commerce.

Facteurs de décision : Les deux raisons invoquées le plus souvent pour l'installation d'un guichet automatique bitcoin étaient l'augmentation de l'achalandage du commerce et donc des ventes, et la rétribution financière versée par l'opérateur du guichet. Certains participants ont affirmé que le marketing était un facteur important. L'un des participants a indiqué que la « principale » raison pour laquelle il avait fait installer un tel guichet était pour son usage personnel.

- *Augmentation de l'achalandage se traduisant par une hausse des ventes* : Presque tous les participants ont affirmé qu'il s'agissait de la principale raison pour laquelle ils ont fait installer un guichet automatique bitcoin dans leur commerce. Tous les participants ont indiqué que l'achalandage a augmenté à la suite de l'installation du guichet automatique bitcoin. Cependant, presque tous les participants ont aussi affirmé que la hausse des ventes attribuable à l'augmentation de l'achalandage était, à divers degrés, moins importante que ce qu'ils avaient espéré. Lorsqu'on leur a demandé si les utilisateurs du guichet automatique bitcoin achetaient aussi des produits ou des services dans leur commerce, presque tous les participants ont affirmé que la plupart voire tous les utilisateurs n'achetaient rien. Les utilisateurs du guichet automatique bitcoin viennent plutôt dans le commerce pour utiliser le guichet, puis ils s'en vont. Un autre point soulevé par les participants est que presque aucun des utilisateurs du guichet n'est un client régulier du commerce.

La majorité des participants ont indiqué que certains utilisateurs font parfois des achats, mais qu'ils sont peu nombreux. Les utilisateurs qui font des achats achètent généralement des articles de faible valeur, comme un café ou une carte de téléphone. Combinées au nombre de personnes qui se rendent sur place pour utiliser le guichet automatique bitcoin, les répercussions financières sont faibles. Comme l'a indiqué un participant, « ce n'est pas rien », mais les répercussions financières ne sont pas pour autant importantes.

- *Rétribution financière versée par l'opérateur du guichet automatique bitcoin* : Il existe deux modèles de rétribution – un loyer mensuel fixe ou un pourcentage des frais de transaction associés à l'utilisation du guichet automatique bitcoin.
 - Loyer mensuel : Le loyer mensuel est l'entente la plus courante utilisée par plus des trois quarts des participants. Le loyer allait de 150 \$ par mois à 550 \$ par mois. Le loyer le plus souvent mentionné était de 200 \$ à 300 \$.
 - Pourcentage des frais de transaction associés à l'utilisation du guichet automatique bitcoin : Quatre participants n'ont pas reçu un loyer, mais plutôt un petit pourcentage des frais de transaction associés à l'utilisation du guichet automatique bitcoin. Ils n'ont toutefois pas indiqué le montant qu'ils recevaient habituellement. Deux participants ont affirmé qu'ils touchaient un assez bon revenu lorsque le prix du bitcoin était en hausse et que l'utilisation du guichet automatique bitcoin était élevée, mais que ce revenu a diminué lorsque le prix du bitcoin a chuté, tout comme l'utilisation du guichet automatique bitcoin. Les deux autres participants ont dit que le revenu touché n'était pas très important compte tenu du niveau d'utilisation du guichet automatique bitcoin et du faible pourcentage des frais.

Certains participants ont indiqué que la rétribution versée par l'opérateur du guichet automatique bitcoin variait selon le niveau d'utilisation du guichet.

L'un des participants recevait une rétribution en bitcoins, alors que tous les autres recevaient une rétribution en dollars canadiens.

- *Marketing* : Certains participants avaient un guichet automatique bitcoin pour des raisons de marketing. Les avantages relatifs au marketing mentionnés par les participants incluaient : a) la bonne intégration du guichet aux activités du commerce (p. ex., un commerce spécialisé dans la technologie), b) la projection d'une image d'un commerce « à la mode », c) l'obtention de l'attention des médias.
- *Usage personnel* : L'un des participants, un passionné et un investisseur de cryptomonnaie, a déclaré qu'il s'agissait de l'une des raisons pour lesquelles il a fait installer un guichet automatique bitcoin dans son commerce.

Intention de conserver le guichet automatique bitcoin : Presque tous les participants prévoyaient garder le guichet automatique bitcoin. La principale raison pour laquelle ils souhaitent garder le guichet est qu'il leur procure un revenu, principalement grâce à la rétribution financière que leur verse l'opérateur, mais aussi en raison de la petite augmentation des ventes qui en découle. Le guichet a également besoin de peu d'entretien (sauf pour le participant qui gère l'argent conservé dans le guichet); tout ce que doivent faire les détaillants est fournir l'électricité et Internet.

Cependant, certains participants ont émis des réserves pour l'une des deux raisons suivantes :

- *Clientèle indésirable utilisant le guichet automatique bitcoin* : Cette raison a été mentionnée par deux participants. L'un des participants était le gérant d'un commerce qui était très mécontent des types de personnes qui utilisent le guichet automatique bitcoin (qu'il qualifiait de « jeunes criminels »). L'autre participant a indiqué que la clientèle de l'un de ses commerces munis d'un guichet automatique bitcoin posait problème et qu'il envisageait de retirer le guichet de cet emplacement, mais que la clientèle des autres commerces munis d'un guichet automatique bitcoin ne posait pas problème.
- *Augmentation des escroqueries au bitcoin* : Des gens se sont rendus dans les commerces de certains participants pour utiliser le guichet automatique bitcoin à la suite d'une escroquerie. Selon ces participants, il ne s'agit pas d'un problème important pour le moment, mais si cette utilisation des guichets devient pratique courante, ils envisageraient de retirer le guichet automatique bitcoin de leur commerce parce qu'ils ne veulent pas nuire à leur clientèle ou être associés à des escroqueries.

Utilisateurs des guichets automatiques bitcoin

« *Clients visitant un commerce pour utiliser le guichet automatique bitcoin* » : Tous les participants ont indiqué que la plupart voire la totalité des utilisateurs de leur guichet automatique bitcoin ne sont pas des clients réguliers, mais plutôt de nouveaux clients qui visitent leur commerce spécifiquement pour utiliser le guichet.

Profil démographique perçu des utilisateurs des guichets automatiques bitcoin : Même s'il n'y avait pas de vaste consensus sur le profil démographique, deux tendances sont ressorties : 1) les utilisateurs sont plus susceptibles d'être des hommes que des femmes et 2) les utilisateurs ont tendance à être plus jeunes (personnes « dans la vingtaine » ou âgées de 20 à 50 ans).

Raisons perçues de l'utilisation des guichets automatiques bitcoin : Les raisons perçues de l'utilisation du guichet automatique bitcoin comprenaient un investissement, la commission d'un acte répréhensible quelconque, et l'achat de bitcoins afin d'acheter des articles en ligne. Il existe également une quatrième raison, présentée dans une section distincte. Il s'agit des escroqueries.

- *Investissement* : Presque tous les participants croient que la vaste majorité des utilisateurs des guichets automatiques bitcoin utilisent ces derniers pour investir des bitcoins. En effet, un peu plus de la moitié des participants croyaient qu'il s'agissait de la seule raison pour laquelle les gens utilisaient le guichet automatique bitcoin de leur commerce.
- *Commission d'un acte répréhensible quelconque* : Un peu moins de la moitié des participants avaient l'impression que certains des utilisateurs du guichet automatique bitcoin étaient impliqués dans un acte répréhensible quelconque. Il est important de noter qu'il s'agissait d'une impression ou d'un soupçon, et non d'une certitude. Deux participants soupçonnaient que la majorité des utilisateurs du guichet automatique bitcoin étaient impliqués dans un acte répréhensible quelconque. Toutefois, la plupart des participants qui soupçonnaient un acte répréhensible étaient d'avis que seulement une minorité des utilisateurs étaient impliqués dans ce type d'acte.

Deux catégories d'actes répréhensibles soupçonnés ont été mentionnées : des activités illicites et un évitement fiscal sur un revenu légal. Les deux catégories ont été mentionnées par trois à cinq participants. Deux sous-catégories ont été mentionnées en ce qui a trait à l'évitement fiscal sur un revenu légal : a) les investisseurs de bitcoins qui ne paient pas d'impôt sur des gains en capital et b) les gens qui convertissent un revenu en espèces légal (p. ex., des pourboires, des frais de taxi) en bitcoins pour éviter de payer de l'impôt.

- *Achat de bitcoins afin d'acheter des articles en ligne* : Quelques-uns des participants ont affirmé qu'ils croyaient que certains des jeunes utilisateurs du guichet automatique bitcoin utilisaient le guichet pour acheter de petites quantités de bitcoins afin de pouvoir acheter des articles en ligne.

Victimes d'escroqueries au bitcoin : Les victimes d'escroqueries au bitcoin sont un autre type d'utilisateur des guichets automatiques bitcoin. Sept des vingt participants ont mentionné que les escroqueries au bitcoin étaient l'une des raisons pour lesquelles les gens utilisaient leur guichet. Cinq de ces participants ont d'ailleurs intercepté les victimes dans leur commerce et ont réussi à leur éviter d'être escroquées. En tout, ces cinq participants ont été témoins de 16 escroqueries.

Lorsqu'on a demandé aux autres participants s'ils avaient remarqué des utilisateurs qui auraient pu être victimes d'une escroquerie, ils ont déclaré qu'ils n'avaient rien remarqué de tel, certains ne

sachant même pas que des escroqueries au bitcoin étaient commises. Il se peut toutefois que ces autres participants n'aient pas remarqué les victimes d'une escroquerie. Les participants qui ont repéré les victimes d'une escroquerie ont indiqué que les victimes ne leur ont pas adressé la parole et qu'elles ne leur ont pas dit ce qui se passait. Ce sont plutôt eux qui ont remarqué quelque chose qui sortait de l'ordinaire et qui ont pris l'initiative d'aborder la personne pour lui demander ce qui se passait. Si un détaillant ne surveille pas activement les utilisateurs d'un guichet automatique bitcoin, ne reste pas à l'affût des comportements inhabituels, et n'est pas disposé à parler aux utilisateurs, il ne repérera pas les victimes d'une escroquerie.

Selon les participants, l'escroquerie la plus courante implique une personne qui prétend travailler pour l'Agence du revenu du Canada. Un autre type d'escroquerie implique une personne qui prétend travailler pour la police.

Les participants ont mentionné deux types de profils démographiques chez les victimes : 1) les personnes âgées (principalement les femmes âgées) et 2) les nouveaux arrivants (tous des femmes).

On a demandé à certains participants si des mises en garde contre la fraude étaient affichées dans leur commerce et la moitié d'entre eux ont répondu oui. Le cas échéant, la plupart des mises en garde avaient été affichées par l'opérateur du guichet automatique bitcoin.

Raisons d'utiliser un guichet automatique bitcoin au lieu de l'un des moyens d'échange en ligne : On a demandé à certains participants pour quelle raison ils croient que certaines personnes utilisent un guichet automatique bitcoin au lieu de l'un des moyens d'échange en ligne. Leurs opinions étaient les suivantes :

- Un guichet automatique bitcoin est « plus facile » et « plus pratique » à utiliser qu'un moyen d'échange en ligne.
- Un guichet automatique bitcoin est plus « fiable » : Certains participants ont affirmé que la présence physique d'un guichet automatique bitcoin peut le faire paraître plus fiable qu'un moyen d'échange en ligne.
- Les limites de transaction peuvent être plus élevées sur les guichets automatiques bitcoin comparativement aux échanges en ligne.

Utilisation du bitcoin par les commerces

Un seul des 20 participants utilisait le bitcoin dans le cadre de ses activités. Les autres participants n'utilisaient pas le bitcoin ou toute autre cryptomonnaie dans le cadre de leurs activités.

Le participant qui utilisait le bitcoin dans le cadre de ses activités était le même participant de l'échantillon qui recevait des paiements en bitcoins de l'opérateur du guichet automatique bitcoin. Il utilisait ces paiements à deux fins :

- L'un de ses employés s'intéressait beaucoup aux investissements en bitcoins et lui demandait d'être rémunéré en partie en bitcoins. Le participant a indiqué qu'il utilisait le paiement de l'opérateur du guichet pour payer une partie du salaire de cet employé en bitcoins.
- Le participant a un commerce spécialisé dans la technologie qui vend entre autres des portefeuilles de logiciels à cryptomonnaie et de l'équipement de minage. Il a indiqué que certains des fournisseurs de ces biens acceptent seulement des paiements en bitcoins. Il a également fait remarquer que les fournitures achetées en échange de bitcoins ne représentent qu'un très petit pourcentage des dépenses totales de son commerce consacrées à l'achat de

fournitures. Il paie les fournitures en bitcoins seulement s'il ne peut pas les payer en dollars canadiens.

Pour payer ces achats, le participant achète au besoin des bitcoins spécifiquement à cette fin (il n'utilise pas le paiement en bitcoins que lui verse l'opérateur du guichet automatique, car ce paiement sert à rémunérer son employé).

Il y avait essentiellement trois raisons de ne pas utiliser le bitcoin dans le cadre des activités du commerce :

- Certains participants « n'y ont jamais pensé ».
- Plusieurs participants doutaient que le bitcoin ou la cryptomonnaie soit viable un jour.
- La majorité des participants croyaient que le bitcoin ou un autre type de cryptomonnaie jouerait un jour un rôle dans le commerce de détail, mais pas dans un avenir rapproché. La principale préoccupation des participants à l'égard de l'utilisation du bitcoin est qu'ils croient que sa valeur est trop instable.

Voici les autres préoccupations fréquemment soulevées :

- Le bitcoin et les autres types de cryptomonnaie ne sont pas « réglementés », ce qui, selon les participants, signifie qu'il est dangereux pour une entreprise d'utiliser ce type de devises.
- Le système bancaire ne prend pas en charge le bitcoin et les autres types de cryptomonnaie.

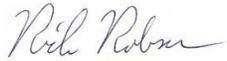
Voici d'autres préoccupations soulevées par un ou plusieurs participants :

- La trop grande valeur des frais associés aux transactions en bitcoins rend l'achat d'articles de moindre valeur en dollars non rentable.
- Les transactions en bitcoins peuvent parfois prendre trop de temps à vérifier.
- Les systèmes de comptabilité des entreprises ne sont pas configurés pour traiter les bitcoins.
- La demande n'est pas suffisamment forte pour justifier une option de paiement en bitcoins.
- Le fournisseur de services de paiement auquel l'entreprise a recours n'offrait pas d'option de paiement en bitcoins.
- Les fournisseurs n'ont pas demandé à être payés en bitcoins.
- Le minage de bitcoins n'est pas écologique en raison de la grande quantité d'énergie utilisée.

Valeur du contrat : 32 973,40 \$ (taxe de vente harmonisée incluse)

Certification de la neutralité politique

J'atteste, par les présentes, à titre d'agent principal de Sage Research Corporation, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la *Politique de communication* du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Rick Robson
Vice-président
Sage Research Corporation